

Valorisation urbaine

Transports et logements

●●● **Philippe Claude**, Saignelégier
Journaliste spécialisé

L'accroissement des surfaces construites est une réalité en Suisse et ailleurs dans le monde. Relevés et photographies aériennes à l'appui, l'Office fédéral de la statistique (OFS) confirme ce que nous voyons quand nous nous déplaçons dans le pays : les surfaces construites gagnent du terrain. En 24 ans, elles ont grignoté 11 433 ha dans la partie occidentale du pays, soit plus de la moitié de la superficie du lac de Neuchâtel. Ce grignotage s'est fait, essentiellement, au détriment des terres agricoles qui ont perdu 13 174 ha.¹ Ce développement des zones d'activités périurbaines génère en outre un important trafic motorisé.

Pour limiter cette expansion, les plans d'aménagement actuels privilégient la densification des secteurs bâtis et la reconversion des nombreuses friches recensées dans les périmètres urbains. La proximité d'infrastructures publiques - écoles, transports, services - et la qualité du cadre de vie - convivialité, aspects sociaux - sont également recherchées. Aussi la Confédération encourage-t-elle les projets qui valorisent

l'espace bâti et contribue-t-elle au financement de certaines réalisations projetées.²

A Lausanne, le M2

Exemple emblématique de valorisation urbaine, la métamorphose du Flon à Lausanne a transformé un quartier d'entrepôts en pôle urbain attractif. Les logements, bureaux, magasins, restaurants, bars, cinémas et l'interface des transports publics - où les métros M1 et M2, le train Lausanne-Echalens-Bercher (LEB) et des lignes de bus sont en correspondance - ont revitalisé le Flon, tout en préservant son urbanisme orthogonal avec ses bâtiments carrés.

Inauguré en 2008, le M2³ ne relie pas seulement Ouchy à Epalinges via le Flon en vingt minutes ; il a placé des sites majeurs de l'agglomération lausannoise, comme le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), sur un axe performant de transport collectif.

Pour beaucoup de quartiers situés le long de son parcours, cela constitue une opportunité de développement. A une dizaine de minutes du centre-ville en métro, le nord lausannois accueillera bientôt l'AquaEcopôle, un vaste ensemble de services et de loisirs. Le futur complexe comprendra un parc-relais de 1190 places sur trois niveaux, un hôtel, un centre médical, des commerces

société

La Confédération, les cantons et la plupart des communes ont posé les jalons d'un aménagement territorial orienté vers la modération de l'étalement de la population et des emplois. Sur le plan romand, des projets concrets, déjà réalisés ou en cours, démontrent cette intention politique de développer l'espace urbain, notamment par des améliorations des conditions de déplacement ou le renforcement du tissu communautaire. Démonstrations à Lausanne et Genève.

- 1 • Chiffres de 2007 concernant 623 communes romandes.
- 2 • Par le fonds d'infrastructure dont 6 milliards de francs sont destinés au trafic dans les agglomérations (réseaux de routes, de transports publics et de mobilités douces).
- 3 • Premier métro automatique de Suisse.

ainsi qu'un musée vivant sur la thématique de l'eau - 50 milieux aquatiques reconstitués - avec centre de congrès, laboratoires, serre, boutique et restaurants. Joutant la station Vennes du M2 et proche de l'accès autoroutier de l'A9, l'AquaEcopôle marquera élégamment l'entrée nord de la ville et aura un rôle de capteur favorisant le transfert modal. La contiguïté du parking et de la station du M2 permettra aux pendulaires automobilistes de passer aisément de leurs voitures au métro, tandis que la terrasse offrira aux visiteurs une vue panoramique sur le Léman et les Alpes.

Un autre condensé d'activités, le Bipôle, occupe peu à peu l'espace encore disponible entre les stations Vennes et Croisettes, le terminus du M2. A terme, 80 000 m² de locaux hébergeront différentes sociétés spécialisées dans la recherche et le développement en biotechnologie et science de la vie.

L'AquaEcopôle et le Bipôle généreront plus de 2000 emplois, dans un secteur urbain en pleine densification et très bien relié aux réseaux de transports.

M2, passage par le pont St-Martin (Lausanne)



...à l'ouest

L'ouest lausannois fourmille de projets d'urbanisme. Parmi les plus significatifs, on peut en mentionner deux : la reconversion de la friche industrielle et ferroviaire du plateau de Malley, entre Lausanne et Renens, et le réaménagement du quartier de la gare de Renens.

La construction d'une halte ferroviaire, à mi-distance des gares CFF de Lausanne (2,35 km) et de Renens (2,16 km), est le premier élément visible de la réurbanisation du plateau de Malley. Porte ouverte sur une urbanité appelée à prendre une nouvelle dimension, la halte ferroviaire - dénommée Prilly-Malley - connectera le quartier au RER⁴ vaudois et interconnectera différents moyens de déplacements : les trains régionaux, les transports publics lausannois (tl) et les mobilités douces (vélo, marche à pied). Car les 70 hectares de l'aire de Malley, située au cœur de l'agglomération lausannoise, représentent un formidable potentiel - le plus important de Suisse - de densification urbaine. Il est prévu de transformer progressivement les friches industrielles et ferroviaires actuelles en divers écoquartiers qui accueilleront de

l'habitat, des emplois, des infrastructures publiques et des zones de verdure. Les études d'aménagement prévoient que le nombre de personnes qui vivront et travailleront dans le quartier pourrait s'accroître de 8000 à 16000.

A Renens, le quartier de la gare est lui aussi le noyau d'un remaniement urbain d'importance pour l'ouest lausannois. La gare

4 • Réseau express régional.

voit chaque jour quelque 23 600 voyageurs transiter du train au métro M1, essentiellement, pour rejoindre les campus universitaire et polytechnique ou les nombreuses start-up. L'essor du bassin de population desservie positionnera la gare de Renens au troisième rang romand⁵ à l'horizon 2020. Le prolongement d'une ligne de trolleybus lausannoise jusqu'à Renens, l'augmentation de la capacité du M1, le développement du RER vaudois et la réalisation d'un tramway reliant Renens au Flon intensifieront encore les échanges.

Dans cette perspective, un concours d'urbanisme visant à remanier entièrement le site et à l'embellir fut organisé en 2007. Les auteurs du projet lauréat, « Rayon vert », ont eu pour mandat de préciser leur vision des lieux dans le cadre d'une étude préliminaire effectuée en 2008. « Rayon vert » veut transformer le quartier de la gare en pôle multimodal de transports et de services attractifs. L'élément principal du projet est la passerelle « végétalisée » posée au-dessus des voies ferrées pour relier les deux places de la gare et accéder aux quais ferroviaires. La structure métallique « arboriforme », la toiture translucide et la « végétalisation » doivent faire de ce trait d'union, un symbole visible de jour comme de nuit. Quant aux deux places de la gare ainsi reliées, elles seront aménagées comme lieux de rencontre entre les divers modes de déplacement (mobilités douces, transports collectifs, parcs-relais). Un revêtement coloré, des arbres et un mobilier urbain adéquat sont prévus.

5 • Derrière les gares de Genève et de Lausanne.

6 • 391 340 habitants sur 460 400 (total juin 2010).

7 • Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse.

En ce qui concerne les quais CFF et du M1, ils seront adaptés pour une accessibilité optimale, tant depuis le passage sous-voies existant (création de rampes) que depuis la nouvelle passerelle (équipée d'ascenseurs). La construction d'un quai supplémentaire, contigu à celui de la future station du tram, est envisagée ultérieurement. Des nouveaux bâtiments, implantés le long des voies CFF, seront érigés pour accueillir des commerces et diverses activités et devraient faire office d'écrans antibruit ; eux-mêmes seront totalement insonorisés. Des protections phoniques avec matériaux phono-absorbants compléteront les mesures de réduction du bruit. La concrétisation de ces projets devrait faire entrer progressivement l'ouest lausannois dans l'ère de l'éco-mobilité et de l'éco-urbanité à partir de 2012.

A Genève, des logements

L'agglomération genevoise a pour sa part un besoin urgent de logements et de place pour de nouvelles activités. Le gouvernement cantonal veut créer les conditions-cadres permettant de construire 2500 logements par an. Il souhaite aussi repenser l'espace urbain pour améliorer l'environnement des 85 %⁶ de la population du canton vivant en ville, en mettant l'accent sur la qualité des réalisations, l'équilibre entre habitat et activités, les relations sociales, ainsi que sur la promotion d'écoquartiers et des mobilités douces.

Plusieurs projets en cours de maturation ou sur le point de se concrétiser vont dans le sens des intentions gouvernementales, comme ceux des Eaux-Vives et de Chêne-Bourg, le long de la future ligne « CEVA »⁷, le RER genevois, ou encore du Carré Vert à la Jonction et des Vergers à Meyrin, tous deux situés

à proximité de dessertes des Transports publics genevois (TPG).

A la Jonction, le projet lauréat « Social Loft » prévoit de construire un écoquartier de 300 logements sur le site d'anciens bâtiments des Services industriels de Genève (SIG) que le collectif « Artamis » utilisait avant leur démolition. Un tiers des logements sera à loyer bon marché. Des commerces de proximité, des locaux pour petites et moyennes entreprises, des lieux de rencontre, des places de stationnement pour voitures et vélos ainsi qu'un dépôt pour les collections des musées de la Ville de Genève sont prévus. Les rez-de-chaussée des immeubles comprendront des espaces favorisant les rencontres. Pour l'instant, une tente de confinement abrite le chantier qui a la délicate tâche d'effacer les traces de plus de 160 ans d'activités industrielles. Lorsque les travaux d'assainissement du sol seront terminés, en 2012, la phase de construction débutera et les premiers locataires pourront emménager deux ans plus tard.

A Meyrin, 1100 logements, répartis dans 30 immeubles de gabarits différents, sont planifiés pour densifier le secteur suburbain des Vergers. Certaines parties des bâtiments pourront accueillir des activités et des services de proximité (bureaux, commerces). Le pourcentage de logements avoisinera les 83 % de la surface brute de plancher totale - environ 139 000 m² - et les 17 % restant seront destinés aux activités. Une zone pour des équipements publics, trois parkings souterrains, 1360 places pour vélos et des aménagements paysagers sont également prévus. La réalisation de l'ensemble du quartier s'échelonnnera de 2012 à 2020.

Plus proche du centre-ville, les friches entourant la gare des Eaux-Vives et celle, désaffectée, de Chêne-Bourg sont de formidables atouts pour la création de

pôles d'habitat et d'activités. L'enfouissement des stations et de la ligne CEVA constitue le fondement du remodelage urbain de ces endroits.

Une « Nouvelle Comédie »

Aux Eaux-Vives, la transformation sera spectaculaire : des groupes d'immeubles abriteront 250 logements, 400 places de travail, une galerie commerciale, une vélostation de 500 places, des équipements sportifs et créatifs polyvalents. Le théâtre sera à l'honneur avec la « Nouvelle Comédie » qui a fait l'objet d'un concours d'architecture remporté par le projet « Skyline ». Lieu d'expression et de rayonnement artistique d'excellence régionale, la « Nouvelle Comédie » disposera de deux salles de spectacles, de deux salles de répétitions, d'un hall d'accueil, d'un restaurant et de locaux annexes (loges, bureaux, atelier, dépôt). Des toitures « végétalisées », une esplanade, des squares et accès piétonniers agrémenteront ce nouveau quartier dont les bâtiments construits selon les normes Minergie-P⁸ privilégieront l'usage des énergies renouvelables.

La réhabilitation du site ferroviaire de Chêne-Bourg et de ses abords ressemblera à celle des Eaux-Vives : un groupe d'immeubles (280 logements, 400 emplois), une esplanade et des espaces verts.

D'autres agglomérations romandes œuvrent à la concrétisation de projets semblables. Ils démontrent une réelle intention politique d'aménager durablement le territoire.

Ph. CI.

8 • Construction certifiée à très faible consommation d'énergie.